



PREFET DE LA REGION GUYANE

Direction de  
l'Environnement, de  
l'Aménagement et du  
Logement

Cayenne, le 31 juillet 2015  
10:15

Service Infrastructures  
et Sécurité Routières

District d'Entretien et  
d'Exploitation des  
routes nationales

N° Com/ 49-15

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Liste des principaux chantiers sur les routes nationales Semaine 32 du 03 au 07 août 2015

#### **RESTRICTION DE LA CIRCULATION SUR LA RN 2 « PONT DE LA COMTE »**

Du **27 juillet au 14 août 2015**, seront réalisés des travaux de remplacement des madriers d'usure du platelage du pont de la Comté au **PR 35+748**.

**En conséquence, la circulation sera temporairement interrompue sur des périodes d'environ 15 minutes, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 14 h 00.**

#### **Chantiers réalisés sur la route nationale n°1**

- ➔ **RN1, entre Mana et ST Laurent**, du PR245+000 au PR255+000, fauchage mécanique des accotements, traitement de chaussée au point à temps, déforestation et remplacement ouvrage hydraulique au PR235+600,
- ➔ **RN1, entre Sinnamary et Iracoubo**, du PR107+000 au PR189+400, Entretien des giratoires et intersections,
- ➔ **RN1, entre le carrefour « Petit Saut » et Sinnamary**, du PR64+000 au PR107+000, entretien des glissières de sécurité, aires de repos et signalisation verticale,
- ➔ **RN1, entre Kourou et Sinnamary**, du PR69+000 au PR95+700, renforcement de chaussée, circulation alternée,

#### **Chantiers réalisés sur la route nationale n°2**

- ➔ **RN2, entre les giratoire « Balata » et « Progt »**, du PR0+260 au PR0+920, création d'une 3ème voie,
- ➔ **RN2, avant le carrefour « Régina »**, du PR95+790 au PR98+640, traitement de chaussée, circulation alternée,
- ➔ **RN2, avant le carrefour de Régina**, du PR103+400 au PR103+500, réparation de têtes d'ouvrages hydrauliques,
- ➔ **RN2, entre Régina et ST Georges**, du PR151+000 au PR184+000, élagage et fauchage sous glissières,

**Par ailleurs, des interventions et des chantiers courants sont réalisés tout au long de la semaine, sur l'ensemble de l'itinéraire (exemple : marquage au sol sur RN1 du PR28+000 au PR57+000).**

**Les usagers sont invités à faire preuve de prudence et à porter une attention particulière à la signalisation annonçant les travaux et interventions pour leur sécurité et celle des agents intervenant sur les voies de circulation.**

les contraintes et aléas de chantier, ainsi que les conditions météorologiques peuvent conduire à reporter ou annuler certains chantiers

Plus d'information sur le site internet de la DEAL Guyane : [www.guyane.developpement-durable.gouv.fr](http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr)